

Essonne Nature Environnement



14 rue de la Terrasse, 91360 Epinay-sur-Orge Site: www.ene91.fr - Courriel: adnessonne@orange.fr RAPPORT D'ACTIVITES 2015
Mars 2016

Sommaire



- 1 Editorial
- 2 Bilan d'activités
- 3 Formations, rencontres, conférences
- 4 Commissions
- 5 La réorganisation territoriale en Essonne
- 6 Le bureau et le conseil d'administration

1 - Editorial

2015 restera une année charnière avec le projet métropolitain du Grand Paris et les nouvelles communautés de communes et d'agglomération qui ont été mises en place à partir du 1er janvier 2016.

Ce rapport annuel est là pour attester notre vigilance et notre détermination à aider les associations locales à conserver une qualité et un cadre de vie auxquels elles sont attachées. Des projets parfois disproportionnés menacent environnement dans une région déjà très dense, avec la Métropole du Grand Paris qui accueillera 7 millions d'habitants alors qu'elle en comptait 5 millions en 1960. L'Essonne n'est pas à l'abri de ces soubresauts. En participant aux assises de l'Essonne, organisées par le Conseil Départemental, notre fédération a d'ailleurs pu entendre les craintes exprimées par les associations, les entreprises et des élus présents. L'Essonne reste cependant un département jeune disposant d'une très forte vitalité malgré une nette fracture entre le Nord fortement urbanisé et le Sud resté rural.

50 ans après sa constitution, l'Essonne est cependant toujours à la recherche de son identité.

Parmi les grands dossiers qui ont fait notre actualité en 2015, je citerai le recours contentieux contre l'extension des aérogares Sud et Ouest de l'aéroport d'Orly consistant en la création d'un important bâtiment de jonction de plus de 70 000 m2. Ce recours a été engagé en partenariat avec la communauté d'agglomération du Val d'Yerres et plusieurs associations qui luttent contre les nuisances aériennes, notamment l'AVEVY et FCNA.

A noter aussi le recours contentieux visant des travaux sur la Prédecelle, affluent de la renarde et de l'Orge toujours d'actualité, avec une pollution au PCB.

2015 aura été aussi l'année de la COP21, riche de promesses mais désarmée devant l'ampleur des mesures à mettre en œuvre pour sauver la planète...

Enfin, coté dossiers sensibles, nous pouvons nous féliciter du rapprochement des associations locales concernées par le projet du plateau de Saclay. Il aura fallu le travail mené au sein d'ENE par un jeune étudiant en master 2 sur les possibilités juridiques dont disposent les associations de ce secteur pour aboutir à un consensus auprès de l'ensemble du mouvement associatif local.

Nous aurons connu aussi la fébrilité du débat sur les forages conventionnels concernant les communes de Vert-le-Grand et Leudeville. Débat nécessaire qui a permis d'informer au mieux les riverains directement impactés par ce projet.

La vie d'une fédération comme la nôtre, riche de ses différences, est un atout pour l'ensemble de nos adhérents et de tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent aux questions environnementales. Je ferai tout mon possible pour protéger l'unité et l'intégrité de notre mouvement et je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui se dévouent au service de la collectivité en donnant de leur temps pour faire vivre la légitimité associative.

Le président Jean-Pierre MOULIN

2 - Bilan d'activités

Bureau et Conseil d'administration

En 2015, le bureau s'est réuni 11 fois. Le conseil d'administration (CA) 10 fois. En mars Corbeil-Essonnes nous a accueilli pour un CA décentralisé. Il faudra renouveler cette expérience enrichissante dans la mesure où elle permet de rencontrer des acteurs locaux.

Fort de ses 18 administrateurs, les conseils d'administration sont des occasions de partager expériences, informations et de mettre véritablement en commun les préoccupations rencontrées sur le plan local. Les sujets sont nombreux et il est clair que malgré la meilleure volonté de chacun, ENE n'est pas toujours en mesure de répondre à toutes les attentes.

A noter que la permanence du jeudi a permis de répondre à de très nombreuses demandes et le succès rencontré incite à la pérenniser pour les années à venir...

11 réunions publiques!

Avec 121 communes en Essonne qui sont en révision, modification ou passage de POS au PLU, les rencontres sur les règlements d'urbanisme ont occupé une grande partie de nos actions avec la tenue de plusieurs réunions publiques sur ce sujet. Un autre moment fort a été la réunion en juin sur les forages conventionnels concernant les communes de Vert-le-Grand et Leudeville qui a suscité débat et controverse. Il est certain que cette thématique continuera à alimenter fort longtemps les débats notamment sur la transition énergétique qui a bien du mal à s'imposer en France. A noter aussi nos interventions sur la réorganisation territoriale de la région lle-de-France, les conférences sur la politique des déchets et enfin celle sur la trame verte et bleue de décembre dernier.

Communication

Le site Internet reste le meilleur outil pour communiquer avec l'ensemble de nos partenaires, adhérents, élus et institutionnels. Il faut reconnaître la formidable révolution des réseaux sociaux qui a complètement bouleversé nos pratiques en matière d'échange d'information. ENE s'est mis à la page, peut-être encore trop timidement sachant que rien ne pourra toutefois remplacer les rencontres sur le terrain ou lors de nos réunions.

Commissions

Il s'agit d'une des activités les plus importantes de notre fédération. ENE est associée à de très nombreuses commissions préfectorales : CDAC, CODERST, CDPENAF, CDEAC, commissions des sites, CCE d'Orly et de Velizy-Villacoublay... Dorénavant un retour systématique avec compte rendu permet de mieux connaître le rôle de la fédération dans ces instances. Ces comptes-rendus sont à disposition de nos adhérents au siège de la fédération (cf. pages 7 à 10).

Institutionnels

Plusieurs rencontres avec les services de la préfecture ou du Conseil départemental ont permis de faire partager nos inquiétudes sur des dossiers sensibles.

Partenariat avec FNE-IIe-de-France

FNE-IDF regroupe les fédérations ou collectifs issus des huit départements de la région. A ce titre, ENE est présente à son conseil d'administration et travaille en cohérence avec les actions menées en son sein. En participant notamment au groupe de travail sur la Métropole du Grand Paris, nous mettons nos compétences à sa disposition et ENE sera directement associée aux conférences sur les sujets d'actualité comme ceux qui traitent des PLU/PLUI...

3 - Formations, rencontres, conférences

En reprenant l'agenda de la fédération, 2015 aura été une année riche en journées de formations, rencontres ou conférences. Vous retrouvez ci-dessus les dates, les lieux et les thèmes qui auront marquées notre présence auprès des associations locales souvent à l'origine de ces rencontres.

- Le 7 mars à Epinay-sur-Orge : « La problématique des déchets en France (volet 1) »
- Le 14 mars à Corbeil-Essonnes : conférence débat sur « l'aménagement du territoire »
- Le 4 avril à Breuillet : Cafécolo sur le thème « Maitriser l'urbanisme sur le canton de Dourdan »
- Le 4 juin à Epinay-sur-Orge : conférence débat sur le thème « Du pétrole et du gaz en Essonne »
- Le 6 juin aux Granges-le-Roi : « Le PLU comment ça marche ? »
- Le 23 juin à Paris : formation des commissaires enquêteurs avec la présentation de « L'observatoire du contentieux en Essonne »
- Le 24 septembre à Epinay-sur-Orge : Conférence débat sur « L'avenir de l'aéroport d'Orly »
- Le 13 octobre à Vert-le-Grand : « La problématique des déchets en France, la valorisation matière (Volet 2) »
- Le 16 octobre à La Norville : « Le PLU comment ça marche ? »
- Le 20 novembre à Cerny : « Le PLU comment ça marche ? »
- Le 8 décembre à Epinay-sur-Orge : « La trame verte et bleue même en hiver...le schéma de cohérence écologique »

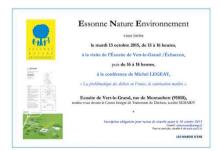
3 - Formations, rencontres, conférences











A l'initiative d'Essonne Nature Environnement ou des associations locales, les formations, rencontres et conférences font partie des moments forts de notre vie associative.

Les affiches sont la plupart du temps réalisées par nos associations adhérentes et l'ensemble des informations se retrouve aisément sur l'agenda du site la fédération :

www.ene91.fr



4 - Commissions

Notre fédération est membre de plus de 50 commissions ou organismes essonniens.

Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de l'environnement. Cela correspond chaque année à des centaines d'heures de travail bénévole pour les délégués d'ENE.

Nous avons choisi de mettre l'accent ici sur les commissions les plus significatives auxquelles ENE participe.

L'activité du CODERST en 2015 - par Jean-François POITVIN -

Le rôle du CODERST (Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques)

Le CODERST concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques d'Etat dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques.

Il est un organe départemental consulté par le préfet, sur les projets d'actes réglementaires initiaux ou modificatifs et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de polices de l'eau et des milieux aquatiques, de polices administratives spéciales liées à l'eau, d'eaux destinées à la consommation humaine et de baignade, de risques sanitaires liés à l'habitat.

Le CODERST rend un avis consultatif sur ces projets, juste avant la prise de décision par le préfet. Cet avis intervient pour l'acte initial à l'issue de la procédure consultative (enquête publique et avis des services), sur la base d'un rapport final et d'un projet d'écriture de l'arrêté proposé par le service instructeur compétent de l'Etat.

En pratique, l'avis du CODERST est régulièrement suivi par le préfet.

Composition du CODERST :

Le CODERST est présidé par le préfet et composé de 25 membres.

- 7 représentants des services de l'Etat;
- 5 représentants des collectivités territoriales ;
- 3 représentants d'associations agréées : Environnement / Pêche / Consommateurs ;
- 3 membres des professions concernées (agriculture, industrie par exemple)
- 4 personnalités qualifiées (médecin ou hydrogéologue par exemple)

Ces membres sont nommés par l'Etat, par arrêté préfectoral, pour 3 ans renouvelables.

4 - Commissions - suite...

En 2015, 11 réunions avec en moyenne 4 dossiers ICPE, 2 dossiers sur l'eau, un dossier concernant des servitudes d'utilité publique ou un plan régional et un dossier habitat insalubre. Il se prononce à la majorité des voix présentes ou représentées.

Un certain nombre de dossiers ICPE ne sont plus traités car ces installations sont au régime de l'enregistrement (installation standard ayant un arrêté d'exploitation type)

Les évolutions de la monenclature et la mise en place de la directive européenne Seveso 3 vont nécessiter des modifications pour certains arrêtés existants.

La composition de l'assemblée montre clairement que l'action des associations est davantage dans la recommandation pour l'application de prescriptions complémentaires que dans le refus d'une installation si celle-ci est autorisée par l'administration.

*

L'activité de la CDPENAF par Denis MAZODIER

2015 a vu la création de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Cette commission a été instituée par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) du 13 octobre 2014.

Elle remplace la CDCEA (commission départementale de consommation des espaces agricoles) dont ENE est membre depuis l'origine.

La CDPENAF donne un avis obligatoire mais consultatif (à quelques exceptions près) sur tout projet réduisant les surfaces des espaces naturels, agricoles ou forestiers que ce soit dans un SCOT, un PLU ou un PLUI.

Son périmètre ayant été élargi à la consommation d'espaces naturels ou d'espaces forestiers (exemple : déclassement d'un EBC), sa composition a été élargie aux représentants des chasseurs et des forestiers (ainsi que des AMAP)

En 2015 la CDPENAF s'est réunie 7 fois. Parmi les décisions emblématiques de l'année, on peut citer l'avis défavorable rendu sur le projet de PLU de Chamarande "jugeant excessive la consommation de terres agricoles sur le plateau Mauchamps - Chamarande".

Depuis août 2015 les avis rendus par la CDPENAF sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture de l'Essonne (rubrique Agriculture – sous-rubrique Foncier – Préserver les espaces agricole, forestier ou naturel).

*

4 - Commissions - suite...

.Commission départementale d'aménagement commercial : CDAC - par Claude TRESCARTE -

En 2015 la composition et le fonctionnement de la CDAC ont été modifiés en application de la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat au commerce et aux très petites entreprises et du décret du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial.

Principales nouveautés : le dossier CDAC doit être déposé conjointement à la demande du permis de construire. Les dossiers peuvent être transmis sous forme dématérialisée.

Les « drive » de plus de **25m²** doivent déposer un dossier en CDAC. La place des associations des consommateurs est renforcée : 2 associations représentées.

Jean Pierre Moulin et Claude Trescarte siègent en tant que "personne qalifiée en développement durable" au titre d'ENE.

Bilan 2015

10 dossiers examinés

9 autorisations – 1 refus

2 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de la CNAC.

1 recours a été rejeté (Simply market à Briis sous Forges, 1 dossier a été autorisé (Carrefour Etampes).

Autres commissions

CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement **4** conseils d'administration – **1** assemblée générale.

CDCFS commission départementale de la chasse et de la faune sauvage : **4** réunions

Comité de pilotage de la charte forestière de Sénart : 1 réunion.

Comité de suivi de site (Seveso) CIM – ANTARGAZ : 1 réunion.

Commission départementale de la nature des paysages et des sites CDNPS (formation nature) : 1 réunion.

*

Représentation de la Fédération EN E dans les commissions Natura 2000 - par Danièle ZANEBONI -

Copil : Haute vallée de la Juine
 Copil : Haute vallée de l'Essonne

Riches en suivi et informations sur l'environnement et la biodiversité

Commission CDNPS formation-publicité

Etude des dossiers soumis par les communes souhaitant mettre en place un RLP (règlement local de publicité)

*

4 - Commissions - suite...

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites- par Alain SENEE -

En 2015, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites s'est réunie quatre fois, 23 dossiers ont été examinés au cours de ces différentes séances.

Parmi ces dossiers, celui de la révision de la liste des sites susceptibles d'être classés au titre de la loi du 2 mai 1930.

Retrait de plusieurs sites :

Le champ de bataille de Longpont-sur-Orge ; la propriété Agopyan à Verrières-le-Buisson ; le parc de Leudeville-sur-Orge.

Nouvelle liste proposée :

Les rives de la Seine; les vallées de la Louette et de la Chalouette; la haute vallée de la Juine; la vallée de la Remarde; la vallée de l'Ecole. Après débat, le site de la vallée de l'Orge est maintenu. Il sera intégré au sein d'un nouveau périmètre lié à celui des vallées voisines.

A partir de la réunion du mois de mai, les dossiers soumis à l'avis de la CDNPS ont été adressés aux membres de façon dématérialisée, générant de nombreux problèmes pratiques :

Accès aux dossiers, placés sur un site temporaire codé, inaccessible pour les membres ayant des outils informatiques relativement anciens,

Dossiers très lourds, 15 à 30 Mga en moyenne, entraînant des rejets lors de la transmission des dossiers aux associations concernées. Malgré cela, ces envois à des associations non adhérentes à ENE a permis l'adhésion de l'une d'entre elles.

r

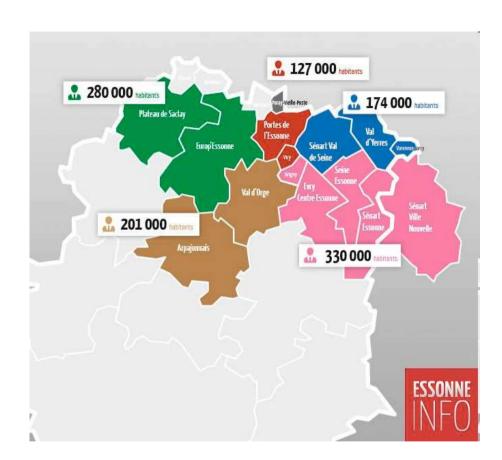


5 - La réorganisation territoriale en Essonne

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'organisation territoriale imposée par la loi NOTRe à changé profondément la carte administrative de l'Essonne.

L'année 2015 aura été marquée par de vifs débats entre les quelques élus favorables et la quasi totalité des élus locaux opposés à cette réorganisation qui ne sera pas sans conséquence sur leurs compétences futures.

Essonne Nature Environnement est consciente de l'impact que peut avoir cette nouvelle carte sur les associations locales, parfois démunies face aux projets susceptibles de porter atteinte à notre environnement. A cet égard, la fédération milite pour la constitution de collectifs coïncidants avec les périmètres des nouvelles communautés d'agglomération, à l'exemple du collectif Grand Paris Sud Ecocitoyen en cours de constitution qui regroupe les associations des 24 communes à cheval sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Plusieurs dossiers chauds seront au menu des discussions à commencer par le Cirque de l'Essonne, territoire dont il faut obtenir le classement en ENS...

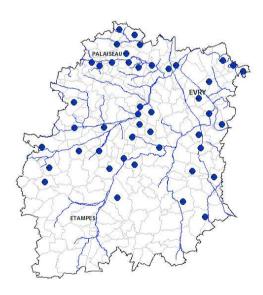


6 - ENE, le bureau et le conseil d'administration

ENE

En 2015, plusieurs associations nous ont rejoints, d'autres nous ont quittés, certaines n'étant plus actives.

48 associations sont adhérentes à ENE au titre de 2015 et couvrent des territoires élargis à plusieurs communes pour certaines d'entre-elles, notamment en Essonne rurale.



Crédits photographiques : JPM,. Conception, réalisation et mise en page : JPM - © ENE Mars 2016.

BUREAU

Président : Jean-Pierre MOULIN Vice-président / Trésorier : Denis MAZODIER Vice-présidente : Danièle ZANEBONI Vice-président : Jean-François POITVIN Secrétaire générale : Sylvie MONNIOTTE-MERIGOT Secrétaire général adjoint : Jean-Marie SIRAMY Trésorier adjoint : Claude TRESCARTE Chargé de mission: Claude CARSAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean CAILLIEUX Claude CARSAC Dominique DEBOISE Roland DEPARDIEU **Emmanuel DESERT** Catherine GIOBELLINA **Daniel JOUANNES** Marc KORENBAJZER Denis MAZODIER Sylvie MONNIOTTE-MERIGOT Jean-Pierre MOULIN Jean-François POITVIN Alain SENEE Jean-Marie SIRAMY Harm SMIT Claude TRESCARTE

Danielle ALBERT



Danièle ZANEBONI